

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2025**

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze

Date de la convocation : **12 février 2025**
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **24**
Nombre de pouvoirs : **4**

Le dix-neuf février deux-mille-vingt-cinq à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 24 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Maryse BADIA ; M. Gilles BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Michel BUCHE ; M. Tony CALLA ; M. Tony CORNELISSEN ; M. Patrick COURTEIX ; M. Pierrick CRONNIER ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Sébastien DEVALIERE ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Martine PANNETIER ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTEIL ; M. Bruno RAYNAUD ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

Était absent 1 membre du Conseil Municipal :

Mme Patricia TILLET-KHADRAOUI.

Ont donné procuration 4 membres du Conseil Municipal :

Mme Marilou PADILLA-RATELADE à Mme Nicole BERTHON ; Mme Céline PARRAIN à M. Philippe PELAT ; Mme Sophie RIBEIRO à M. Adrien SEIXAS ; Mme Tessa SAUBESTY à M. Gilles BARBE.

Secrétaire de séance : Mme Maryse BADIA

Numéro : DL20250219-018

Matière : 9.4 - Autres domaines de compétences – vœux et motions

Objet : MOTION NOUS TOUS, ENSEMBLE, SAUVONS LA LIGNE FERROVIAIRE CLERMONT-FERRAND – LE MONT-DORE – USSEL

En ce vendredi 14 février 2025, nous nous sommes réunis devant la gare d'Ussel afin d'acter notre engagement à réouvrir la ligne CLERMONT-FERRAND, LE MONT-DORE, USSEL.

Il a été exprimé dans plusieurs interventions, mais également lors de nos dernières actions, cette nécessité très pressante de voir inscrites des actes réels, répondant à des besoins du quotidien.

Nos bassins de vie nécessitent une attention particulière pour les préserver, les dynamiser dans le cadre d'un aménagement du territoire équitable dans l'intérêt de toutes et tous. Le service public ferroviaire doit jouer un rôle central pour maintenir le droit aux mobilités de chaque citoyenne et citoyen de nos territoires délaissés...

Parce que nous sommes engagés, et persuadés du potentiel de cette ligne transversale du Massif Central, des trains du quotidien comme pour ceux de loisirs, du besoin de report modal des marchandises de la route vers le rail, nous allons poursuivre notre combat pour le développement du service public ferroviaire jusqu'à la réouverture du tronçon CLERMONT-FERRAND, LE MONT-DORE, USSEL dans sa totalité.

C'est pour toutes ces raisons que nous exigeons que l'Etat intervienne dès à présent pour financer les travaux nécessaires.

Comme le porte le nom de l'Association qui œuvre sur cet axe : « Agir pour la ligne Clermont, Le Mont-Dore, Ussel, Tulle ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la motion susvisée.

Fait en Mairie d'Ussel, le 19 février 2025.



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE

Le Secrétaire de séance,

Maryse BADIA